



# Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

## Diplôme d'État de niveau 4

Voies d'accès : Formation initiale - Formation continue - Apprentissage - VAE

### IRTS Normandie-Caen

2 rue du campus - BP 10116  
14204 Hérouville Saint-Clair Cedex  
Tél. 02 31 54 42 00  
info@irtsnormandiecaen.fr

### Secrétariat pédagogique :

Patricia Gilles  
Tél. 02 31 54 42 02  
pgilles@irtsnormandiecaen.fr

N° d'activité : 25 14 01376 14

Siret : 413 984 303 00029

Code APE : 8559 B



## Un soutien au quotidien

Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) effectue une intervention préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie et l'intégration des personnes dans leur environnement.

Il intervient essentiellement auprès de familles ou de personnes qui ont besoin d'aide dans la gestion de leur vie quotidienne. Il accompagne la cellule familiale à faire face à des situations difficiles (rupture, accident, maladie, chômage...) risquant de compromettre son équilibre et son épanouissement. Les activités de la vie quotidienne (entretien du logement, préparation des repas, aide aux devoirs, aide aux diverses démarches administratives ou de santé, aide à l'insertion sociale) constituent alors le support privilégié de l'intervention du TISF permettant de soutenir la fonction parentale, de prévenir les risques de maltraitance et de favoriser les situations de bienveillance.

## Aptitudes

- Des capacités d'adaptation et d'autonomie
- Le sens de l'organisation et des responsabilités
- Une aptitude aux relations
- Le sens du travail en équipe
- Un équilibre physique et psychologique

## Exercice professionnel

À ce jour, les principaux employeurs sont les associations d'aide à domicile. En effet, le lieu principal des interventions est le domicile, toutefois celui-ci doit être compris au sens large de lieu habituel de vie, ce qui justifie les interventions également dans les établissements sociaux ou médico-sociaux (foyer de l'enfance, maison parentale, maison d'enfants, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale...).



## PRÉREQUIS

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.

Pour entrer en formation, le candidat doit réussir les épreuves d'admission

## DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

Pour les candidats titulaires :

- du diplôme d'État de Moniteur Éducateur
- du baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale
- du baccalauréat professionnel Services en Milieu rural
- du BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BPJEPS Animation Sociale
- du diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale ou mention complémentaire Aide à Domicile
- du diplôme d'État d'Assistant Familial
- du diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique
- du diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social
- du titre professionnel Assistant de Vie

## INSCRIPTION

Sur notre site internet

[www.irtsnormandiecaen.fr](http://www.irtsnormandiecaen.fr)

## CALENDRIER

Rentrée tous les deux ans (les années paires)

## COÛT ET FINANCEMENT

Informations sur

[www.irtsnormandiecaen.fr](http://www.irtsnormandiecaen.fr)

## Conditions d'admission

Pour entrer en formation, le candidat doit réussir les épreuves d'admission.

### Épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve écrite d'admissibilité est destinée à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats. Durée 2h30

Type d'épreuve : exercices autour d'un ou plusieurs textes courts centrés sur un même thème (définir le vocabulaire, dégager les idées principales, synthétiser).

Sont dispensés de l'épreuve d'admissibilité, les candidats justifiant de l'un des diplômes suivants :

- Baccalauréat
- Diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles ([www.rncp.gouv.fr](http://www.rncp.gouv.fr)) au moins au niveau 4

### Épreuve orale d'admission

Un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention.

## Organisation de la formation

### Durée de la formation

2 ans

### La formation est répartie de la façon suivante :

> 950 heures en centre de formation

> 1 155 heures en stage (4 stages d'une durée cumulée de 1 155 heures soit 33 semaines)

Pour les personnes en situation d'emploi ou en apprentissage, un seul stage hors employeur de 280 heures (soit 8 semaines)

### Lieu

IRTS Normandie-Caen à Hérouville Saint-Clair 14 (Calvados)

### Contenu de la formation

La formation est organisée en 6 Domaines de Formation :

- **DF 1 :** Conduite du projet d'aide à la personne (270 h)
- **DF 2 :** Communication professionnelle et travail en réseau (100 h)
- **DF 3 :** Réalisation des actes de la vie quotidienne (150 h)
- **DF 4 :** Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150 h)
- **DF 5 :** Contribution au développement de la dynamique familiale (150 h)
- **DF 6 :** Accompagnement social vers l'insertion (130 h)

### Validation et certification

Le diplôme, délivré par la DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale), est

composé de six Domaines de Certification qui correspondent aux six Domaines de Formation. Chaque Domaine de Certification doit être validé séparément par une note d'au moins 10 sur 20.

- **DC 1 :** Une épreuve relative à la conduite du projet d'aide à la personne
- **DC 2 :** Une épreuve relative à la communication professionnelle et au travail en réseau
- **DC 3 :** Une épreuve relative à la réalisation des actes de la vie quotidienne (contrôle continu)
- **DFC 4 :** Une épreuve relative à la transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
- **DC 5 :** Une épreuve écrite concernant la contribution au développement de la dynamique familiale
- **DC 6 :** Une épreuve relative à l'accompagnement social vers l'insertion